



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Présidence

Madame le maire
Madame Christine FAVIER
MAIRIE
8 rue de Tannay
58420 ASNAN

Ile Saint Louis, le 17 septembre 2017
Lettre recommandée avec AR n° 1A13704051964

Madame le maire,
Chère Madame FAVIER,

nous arrivons au terme de nos études sur le sauvetage de l'Eglise Notre-Dame d'Asnan !
Comme vous le savez, ces quatre derniers mois ont été laborieux, au sens étymologique, pour tout le monde, notamment pour notre équipe, qui peut ainsi proposer un plan « carré » pour sauver l'église, le patrimoine d'Asnan et de France.

Depuis le début, nous avons construit pas à pas le « dossier Asnan » en « misant » sur vous et votre attachement profond à servir vos administrés et à respecter l'objet de votre mandat.
Je souhaite vous en remercier et vous en féliciter, d'autant que, même si la conservation de l'Eglise Notre-Dame d'Asnan respecte la volonté générale, vous avez subit quelque pression.

Vous trouverez joint le programme que nous proposons à la municipalité d'Asnan et à la préfecture de la Nièvre avec sa délégation à la sous-préfecture de Clamecy.

Par votre acceptation de ce programme tant réfléchi, construit et partagé, vous et les autres autorités feront du « dossier Asnan » le symbole de la réussite d'une intelligence collective et individuelle, d'une compréhension de la mise en place d'un système singulier, notre « TrioConcept », permettant de créer les ressources financières nécessaires à l'entretien du patrimoine, privé et public !

Notre activité économique est déjà enclenchée par l'ouverture en 2017 à Asnan même de deux de nos Franchises : Ile Saint Louis Patrimoine et Phares De France (nom en cours d'élaboration) de produits locaux et de premières nécessités.

Notre équipe reviendra à Asnan très prochainement pour vous saluer et pour rencontrer les commerçants, les producteurs locaux et toujours les habitants d'Asnan et des villages voisins, les premières personnes concernées et nos futurs clients.

Nous comptons sur votre aide pour toujours mieux connaître les besoins et envies locaux de ces mêmes gens.



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Bien sûr, nous comptons sur votre validation rapide, afin que nous enclenchions la collecte des fonds pour la première phase, la mise en sécurité de l'église. Les trois mois restants en 2017 seront très vite écoulés.

Lors de cette prochaine visite, nous pourrons réaliser le devis de la 1^{ère} phase des travaux et le devis de la 2^{ème} phase par notre équipe parisienne (architecte et bâtiments publics).

Nous sommes entièrement à votre disposition et à celle de tout élu et de toute autorité pour toute information ou toute démarche complémentaire.

Ici prennent fin nos démarches de négociations. Vous seule et vous seuls êtes responsables de l'issue de l'Eglise Notre-Dame d'Asnan, patrimoine des Asnantaï, des Nivernais, des Bourguignons et des Français. Que personne ne l'oublie tant qu'il est temps !

Ici commencent nos démarches de médiatisations locales et nationales. L'avenir donnera la suite donnée et à donner.

Croyez, Madame le maire, chère Madame FAVIER, en l'expression de nos salutations les plus cordiales et les plus sincères.

Didier Laquet

PJ : « COMMUNIQUE du 17 septembre 2017 » constituant la proposition de notre programme complet.

Copie à :

- . Madame Marie-Marguerite Dufay, président de la région Bourgogne,
- . Monsieur Patrice Joly, président du département de la Nièvre,
- . Monsieur Joël Mathurin, préfet du département de la Nièvre,
- . Monsieur Michel Robquin, sous-préfet de Clamecy,
- . Père François-Xavier Reveneau, curé du diocèse de Nevers,
- . Monseigneur Thierry Brac de La Perrière Evêque du diocèse de Nevers.

Adhérez et donnez depuis notre site web :

<https://www.pharesdefrance.org>

Abonnez-vous à notre chaîne YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UC1s47fYNTWB705YEljYMrjQ>

Aimez et partagez notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/associationpharesdefrance/>



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

COMMUNIQUÉ

17 septembre 2017

L'Église Notre-Dame d'Asnan pourrait être sauvée de la destruction

rendez-vous le 25 décembre 2017 à midi au pied du parvis de l'église

Asnantais, Nivernais, Bourguignons, Français !
à tous ceux attachés à la sauvegarde et à l'essor du patrimoine national et local

**La destruction d'une église dépasse toujours le cadre de la commune
dans laquelle elle est construite**

Après quatre mois de travail quotidien de nos équipes (architecture, administration, juridique, commerce et communication), Phares De France est fière et heureuse de vous proposer un programme audacieux, innovant et factuel pour sauver l'église et créer une activité économique et sociale locale !

Nous élaborons actuellement un système économique permettant l'entretien courant d'un édifice, et le cas échéant, sa mise en sécurité et sa restauration complète sans que le budget de la commune s'en trouve déséquilibré.

L'église d'Asnan pourrait être l'édifice pilote d'un tel système.

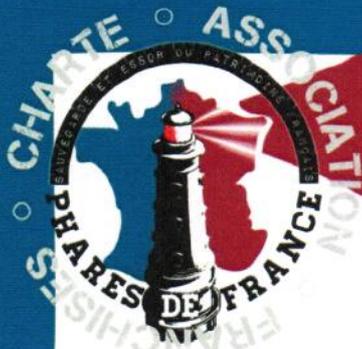
Pour cela, vous devez le faire valider par la municipalité d'Asnan et la sous-préfecture de Clamecy. Leurs obligations de sécurité publique et de conservation du patrimoine seront alors remplies.

CHOSE PROMISE CHOSE DUE

nous vous proposons le seul plan possible :

- . accomplir la cession de l'église à l'euro symbolique à l'association loi 1901 Phares De France, avec le transfert des responsabilités et des charges. La municipalité n'a plus à faire voter la restauration,
- . lancer l'appel aux dons national et transformer les promesses de dons en dons,
- . financer la mise en sécurité de l'église en 2017 et au plus tard le 24 décembre, après la réalisation d'un juste devis des travaux,
- . financer la restauration complète de l'église en 2019 et au plus tard le 24 décembre 2019,
- . après la restauration totale de l'église et la levée de l'état de péril par la préfecture de la Nièvre, obtenir de l'évêché une nouvelle dédicace (consécration) de l'église, un office mensuel (qu'un prêtre d'un autre diocèse pourrait servir, après accord des évêchés concernés et consultation du Père Reveneau du diocèse de Nevers aujourd'hui débordé), et un accord pour une activité culturelle et sociale respectueuse du lieu,





PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

- . acheter un local pour y implanter dès 2017 un commerce de notre enseigne existante Ile Saint Louis Patrimoine et un commerce de distribution de produits du terroir et du quotidien en collaboration avec les commerçants et les producteurs locaux.
- . créer un service de livraison à domicile sur Asnan et les villages voisins non desservis,
- . ces commerces reverseront à l'association Phares De France, alors propriétaire de l'église, une part de leur chiffre d'affaires pour permettre l'entretien régulier de l'église restaurée.

Voilà notre programme consensuel et conforme, en ces 34^{ème} journées européennes du patrimoine, à la volonté affirmée du président de la République de sauvegarder le patrimoine français et de trouver un modèle économique le permettant !

DITES ET FAITES DIRE HAUT ET FORT, aux élus, aux autorités, aux voisins, aux amis, à la famille, aux médias, QUE VOUS VOULEZ CONSERVER VOTRE EGLISE, NOTRE EGLISE, ET QUE VOUS SOUTENEZ LE PLAN DE SAUVEGARDE DE PHARES DE FRANCE !

ECRIVEZ AU MAIRE, Madame Christine FAVIER, AU PREFET, Monsieur Joël MATHURIN ET AU SOUS-PREFET, Monsieur Michel ROBQUIN.

Souvenez-vous, il y a 143 ans, à Asnan. L'ancienne église était devenue trop dangereuse, la construction d'un nouveau lieu de culte était nécessaire. On délaissa l'ancien bâti, aujourd'hui à l'état de ruine, pour en édifier un nouveau, non loin de la mairie. L'actuelle église Notre-Dame d'Asnan, de style néo-gothique, fut consacrée le 19 juillet 1874. En avril 2017, la municipalité a voté sa destruction. Que de ruines...

Votre église peut être le symbole de la France qui se relève, consciente d'elle-même et fière de son Histoire, critère essentiel pour assurer son ouverture sur le monde et son rayonnement.

Voilà pourquoi, nous aussi, nous tenons tant à la restauration de l'église d'Asnan.

Oui, « nous aussi », car la sauvegarde de Notre-Dame d'Asnan reçoit le soutien d'un grand nombre de villageois, d'un grand nombre de natifs de la commune, de ceux qui y ont connu la joie d'un mariage ou la peine d'un enterrement, le recueillement de l'Eucharistie et la méditation d'une homélie. Sa destruction n'est pourtant pas une fatalité.

Notre seul objectif est la sauvegarde du patrimoine français et l'essor des territoires ruraux. Nous vous invitons tous à nous aider dans cette tâche ô combien difficile et ô combien riche pour notre pays !

SOUTENEZ-NOUS SUR : <https://www.pharesdefrance.org> MERCI

« Il faut arrêter le marteau qui mutile la face du pays ». Victor Hugo, « Guerre aux démolisseurs » (1832).
« Il n'y a pas de mystère dans la création humaine. La volonté fait ce miracle ». Albert Camus (1942).

Didier Laquet, président fondateur
Rémi Chauvière, secrétaire général
Louis Lagier, trésorier